

Aide-mémoire

Bureau des délégués
DU 26 FÉVRIER 2025

Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Télé : 450-659-8743

1. TUTORAT

- Rappeler aux collègues l'importance de s'enquérir du paiement avant d'accepter une tâche.
- Considérant les démarches effectuer auprès du CSS, inviter les collègues à conserver les relevés de paies et les traces « Tutorat ».
- Rester à l'affût de vos courriels à ce sujet pour le cas où nous aurions besoin de vous transmettre de nouvelles informations.

2. AFFECTATION - JEUNES

- **AVANT le 1^{er} avril** : Toutes les demandes ([Communiqués APL #08 à # 12](#)) doivent être acheminées au CSS.
 - **Mi-mars / mi-avril** : Rencontre des équipes enseignantes concernées par les mouvements préalables.
 - **Fin avril / début mai** : Déclaration des effectifs (surplus annoncés).
 - **Début mai** : Relo-école → Une rencontre d'information de L'APL aura lieu. Les personnes concernées recevront une invitation.
 - **Fin mai** : Bassin CSS pour les personnes en surplus sans affectation.
 - **Entre le 1^{er} et le 15 juin** : Réponse à l'expression des préférences, s'il y a lieu.
 - **Fin juin** (après l'expression des préférences des E1) affectation des enseignants réguliers temps plein à statut particulier (E2). Une rencontre d'information de L'APL aura lieu. Les personnes concernées recevront une invitation.
 - **Début août** : Affectation des personnes de la liste de priorité. Des rencontres d'information de L'APL auront lieu. Les personnes concernées recevront l'invitation.

3. DÉPASSEMENT DES MAXIMA

- Lors d'une réunion, donner les explications aux personnes enseignantes sur la procédure à suivre pour vérifier ou effectuer une réclamation en cas de dépassement des maxima d'élèves par classe.
- Le document pour affichage sera distribué dans la semaine du 10 mars.
- Toutes les informations et la documentation sont disponibles sur le site de L'APL [[Conventions et droits / Conventions / Compensation pour dépassement des maxima d'élèves](#)].

4. ACCRÉDITATION STAGIAIRES

- Le [tract SNSE-CSQ](#) (version papier) destiné aux personnes stagiaires sera distribué dans les écoles dans la semaine du 10 mars.
- Une personne peut **à la fois** être membre du [SNSE-CSQ](#) (lorsqu'en stage) et de L'APL (lorsqu'employée).
- Remettre un [tract](#) aux personnes stagiaires ou aux personnes ayant l'habitude de recevoir des stagiaires pour qu'ils puissent faire le « relais » auprès des stagiaires.

5. 5 À 7 FAMILIAL « PROF, MA FIERTÉ! »

- Les précisions de l'activité sont inscrites sur [L'INFO APL # 07](#).
- Les inscriptions se dérouleront du 10 au 28 mars ([L'INFO APL # 07](#) et les [feuilles d'inscription](#) seront distribuées dans les écoles et les centres dans la semaine du 10 mars). **Date limite le 28 mars 2025.**
- Retourner la [feuille d'inscription](#) à L'APL **au plus tard le 31 mars 2025 à 16h** (z27_lignery@aplcsq.net).

6. INFORMATIONS

- Examens du ministère :**
 - Les dates des examens du primaire et du secondaire sont disponibles sur le site du MEQ → [Horaire des épreuves ministérielles du primaire et du secondaire | Gouvernement du Québec](#) (quebec.ca)
 - Libérations prévues selon la convention collective : [Libérations pour la correction des épreuves](#)
- Culture et citoyenneté québécoise :**
Inviter les collègues qui auraient des difficultés à se procurer le matériel nécessaire à communiquer avec nous.
- Bourses de persévérance scolaire autochtone de la CSQ**
Transmettre l'invitation aux personnes enseignantes de la 3^e, 4^e et 5^e secondaire.
- Échelle salariale en vigueur à partir du 1^{er} avril 2025**
La nouvelle échelle salariale paraîtra dans un Communiqué APL du mois de mars. Un lien vers ce Communiqué sera aussi disponible sur l'INFO APL # 08 (en mars)

**Blitz du Fonds de solidarité FTQ**

- La tournée du Fonds de solidarité FTQ se fera du 17 mars au 23 mai 2025.
- Des rencontres seront offertes en présence et en mode virtuel ([voir Info APL #06](#))
- Vous recevrez un courriel avec des pièces jointes contenant toutes les informations **à transférer à vos collègues.**

**Programme d'aide aux employés**

Au retour de la relâche, Le CSS invitera le personnel à ouvrir un compte sur l'application « [TELUS santé](#) ». Plusieurs ressources pourraient intéresser vos collègues. Le programme d'aide aux employés est **totalemt confidentiel**.

Merci

Documents remis lors du Bureau des délégués du 26 février 2025

Pour participer à la réunion Zoom - Il n'y a pas de mot de passe.	https://us06web.zoom.us/j/3427431650?omn=86436515555 Il n'y a pas de mot de passe alors vous serez d'abord dirigé dans une salle d'attente.
Powerpoint de la rencontre	PPT en version PDF
Aide-mémoire	A2425-BD-29
Convocation et nouveaux membres	
Procès-verbal du: <ul style="list-style-type: none"> • 22 janvier 2025 	
Dépassement des maxima	
Accréditation des stagiaires	
5 à 7 familial «Prof, ma fierté!»	Info APL #07 feuille d'inscription
Info APL #06	
Les Nouvelles APL	